

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 15 février au 21 février 2019

Tunisie

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance économique de la Tunisie ralentit au quatrième trimestre de 2018 à +2,2% (contre +2,8% au troisième trimestre 2018).
- Le conseil d'administration de la Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de relever son taux directeur de 100 points de base.
- L'indice de confiance du secteur privé en Tunisie recule au quatrième trimestre 2018.
- Le Forum économique Franco-Tunisien « Un partenariat d'avenir » s'est tenu mardi 15 février au Sénat à Paris.
- La Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) accorde un don d'un montant total de 830 000 euros à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG).

Libye

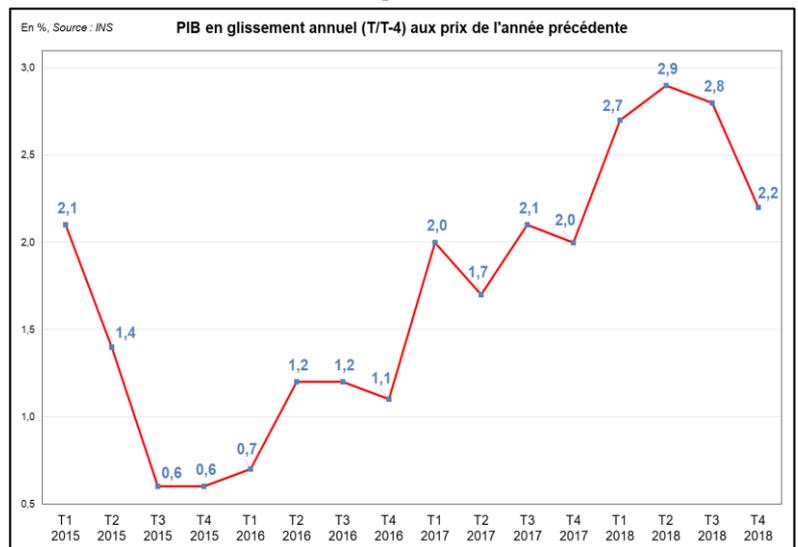
- Libyana Mobile Phone s'associe à Expertise France pour créer un environnement favorable aux start-ups libyennes.
- La Banque Africaine de développement affirme que les indicateurs économiques libyens demeurent volatils en raison de l'insécurité sur les sites pétroliers.
- La Banque mondiale dévoile une nouvelle stratégie pour la Libye. Dans son communiqué, elle fixe parmi ses priorités l'accès amélioré à l'électricité, à une éducation de qualité et à des services de santé.

TUNISIE

- Selon l'Institut National de la Statistique (INS), la croissance économique de la Tunisie ralentit au quatrième trimestre de 2018 à +2,2% (contre +2,8% au troisième trimestre 2018).

Selon les résultats préliminaires des comptes nationaux trimestriels provenant de l'Institut national de la statistique (INS), la croissance du PIB en volume a atteint +2,2% en glissement annuel (g.a.) au quatrième trimestre 2018 (T4 2018), contre +2,8% en g.a. au T3 2018. En analysant les contributions sectorielles à la croissance du PIB (à prix constants, aux prix de l'année précédente), il apparaît que le ralentissement de la croissance s'explique essentiellement par la baisse accentuée des activités extractives dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel (-14,2% en g.a. au T4 2018, contre +8,5% en g.a. au T3 2018). En effet, la production du pétrole brut a chuté à 3,3 millions de barils au T4 2018 (contre 3,7 millions de barils sur la même période de 2017). Ce ralentissement s'explique aussi dans une moindre mesure par la décélération de l'activité dans les secteurs des services d'hôtellerie et de restauration (+6,7% en g.a. au T4 2018, contre +8,9% en g.a. au T3 2018) et des transports (+2,8% en g.a. au T4 2018, contre +4% en g.a. au T3 2018). Enfin, notons la bonne performance du secteur de l'agriculture et de la pêche qui a permis de compenser dans une faible mesure ce ralentissement (+9,1% en g.a. au T4 2018, contre +8,3% en g.a. au T3 2018).

In fine, sur l'ensemble de l'année 2018, et en dépit de ce fléchissement au dernier trimestre, la Tunisie a confirmé la reprise de l'activité économique en enregistrant une croissance de +2,5% en g.a, contre +1,9% en g.a. en 2017. La croissance sur l'année 2018 fut principalement tirée par une belle saison agricole (le secteur de l'agriculture et de la pêche a connu une croissance de +9,8% en g.a sur l'année 2018, contre +2,0% en g.a. sur l'année 2017).



- Le conseil d'administration de la Banque Centrale Tunisienne (BCT) a décidé de relever son taux directeur de 100 points de base.

Le Conseil d'administration de la banque centrale de Tunisie s'est réuni les 16 et 19 février 2019. La BCT a ensuite annoncé, dans un communiqué publié mardi 19 février 2019, vouloir contrer les pressions inflationnistes en relevant de 100 points de base son taux d'intérêt directeur (l'amenant ainsi à 7,75%). Le communiqué justifie cette décision comme « une prise de mesure appropriée » pour réduire les effets négatifs de la poursuite des pressions inflationnistes qui représente « un risque pour l'économie ». Le Conseil a exprimé sa « forte préoccupation » puisque l'inflation devrait « poursuivre sa tendance à la hausse au cours de la période à venir », et cela, bien qu'elle se soit repliée en janvier 2019 à +7,1% en g.a. (contre +7,5% en g.a. en décembre)¹. En ce qui concerne le « risque pour l'économie », le Conseil est particulièrement inquiet de la poursuite de la dégradation du déficit courant de la balance des paiements extérieurs (il a ainsi atteint 11,2% du PIB en 2018 contre 10,2% en 2017). Dans une note publiée jeudi 21 février 2019, la BCT explique qu'un des objectifs du durcissement de la politique monétaire est d'agir sur la limitation de ce déficit courant. Le raisonnement est le suivant : la hausse du taux directeur devrait « contraindre la capacité des agents économiques à dépenser » et « limiter la demande, principalement de consommation ». Cela devrait donc limiter les importations de biens de consommation et *in fine*, la hausse du taux directeur devrait contenir l'aggravation de la balance courante. Ce canal de transmission aurait un effet double puisque, le déficit de la balance courante, en faisant pression sur le taux de change, est à l'origine de la dépréciation du dinar tunisien

¹ Cf brèves n°7 de la Semaine du 1er février au 7 février 2019

qui s'est transmise aux prix intérieurs (inflation importée), contribuant à la persistance des tensions inflationnistes. Ainsi, contenir l'aggravation du déficit courant permettrait aussi de limiter la poursuite des pressions inflationnistes. Parmi les autres raisons qui font que celle-ci représente « un risque pour l'économie », la BCT souligne aussi qu'un dérapage de l'inflation pourrait constituer « une menace pour le pouvoir d'achat ». Enfin, elle pourrait aussi avoir des répercussions sur la « visibilité des investisseurs », donc faire baisser les investissements et *in fine* « compromettre la reprise économique encore fragile ». Cette décision fait l'objet d'une forte contestation de la part de députés, d'organisations syndicales, d'économistes et d'autres acteurs du débat public, la plupart estimant que cette décision ne prend pas en compte le contexte économique difficile. Le Gouverneur est d'ailleurs appelé à expliquer cette décision devant l'Assemblée des Représentants du peuple. Pour rappel, la BCT a déjà relevé son taux directeur à deux reprises en 2018 (+75 points de base en mars 2018 et +100 points de base en juin 2018).

Par ailleurs, le Conseil a également approuvé le premier Plan Stratégique triennal de la BCT (2019-2021). Il vise principalement à (i) mettre en place un dispositif opérationnel macro-prudentiel permettant de prévenir les risques, (ii) renforcer le pilotage de l'écosystème des paiements afin de réduire l'utilisation du cash dans l'économie (le decashing), (iii) œuvrer à une levée progressive des restrictions de change et améliorer les systèmes de collecte et d'utilisation des données.

- *L'indice de confiance du secteur privé en Tunisie recule au quatrième trimestre 2018.*

L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) a publié, lundi 18 février 2019, les indices de confiance du secteur privé et des ménages pour le quatrième trimestre (T4) de 2018. L'indice de confiance dans le secteur privé a été réalisé sur un échantillon de 300 entreprises. Il en ressort une baisse importante de l'indice de synthèse au T4 2018 par rapport au T3 2018 (-22,91 points au T4 2018, contre -9,34 points au T3 2018). Une analyse par secteurs nous permet de conclure que cette baisse de l'indice est surtout explicable par la perte de confiance dans le secteur du bâtiment (-37,6 points au T4 2018 contre -12,54 points au T3 2018), principalement due à la détérioration de l'activité dans ce secteur au T4 2018 (spécifiquement pour les chantiers publics). Dans une moindre mesure, le secteur des services a aussi enregistré une baisse de son indice (-10,9 points au T4, contre -8,0 points au T3 2018). D'un autre côté, le secteur de l'industrie a affiché une légère amélioration (0,23 point au T4, contre -1,16 point au T3 2018), résultant en partie de l'augmentation des prix de vente à l'export. Pour tous ces secteurs, « les politiques économiques gouvernementales » sont la première raison désignée comme obstacle à l'investissement. Concernant l'indice de confiance des ménages², celui-ci a perdu environ 3 points par rapport au T3 de 2018, se situant désormais à -47,2 points. La perception de la situation financière des ménages est en baisse au T4 2018, principalement du fait de la détérioration de la perception du « niveau actuel du budget familial ». D'un autre côté, les ménages perçoivent et anticipent une légère amélioration de la situation économique générale du pays par rapport au T3 2018. L'indice correspondant à l'anticipation de la situation économique générale pour le prochain trimestre s'est amélioré de 6 points au T4 2018 par rapport au T3 2018.

- *Le Forum économique Franco-Tunisien s'est tenu le mardi 15 février au Sénat à Paris.*

Le 15 février 2019, Business France Tunis et le Service Economique Régional ont organisé, avec l'appui du comité local des Conseillers du Commerce Extérieur et de la Chambre Tuniso-Française du Commerce et de l'Industrie, le Forum Economique Franco-Tunisien au Sénat. Inauguré par le Chef du gouvernement de la République tunisienne, M. Youssef Chahed, cet événement a également mobilisé plusieurs partenaires tunisiens importants, dont l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA), l'Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'artisanat (UTICA), le Centre des Jeunes Dirigeants et la CONECT. Il a rassemblé plus de 350 acteurs économiques tunisiens et français, et il s'est tenu avec la participation exceptionnelle de plusieurs ministres tunisiens permettant la tenue de tables rondes de haut niveau sur les perspectives économiques, le climat des affaires, les projets structurants du pays, l'énergie, le transport, la santé, l'agroalimentaire et le tourisme.

- *La Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) accorde un don d'un montant total de 830 000 euros à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG).*

Le 19 février 2019, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) ont annoncé la signature de quatre accords de don d'un montant total de 830 000 euros. Destinés au financement de plusieurs assistances techniques, ces dons permettront notamment d'entreprendre les études nécessaires à l'amélioration financière et opérationnelle de la STEG. A noter également qu'en raison de l'augmentation substantielle du prix des hydrocarbures (qui a entraîné un surcoût additionnel de 1400 MTND pour 2018) ainsi que du nombre important d'impayés, l'entreprise publique tunisienne fait face à de graves difficultés financières.

LIBYE

- *Libyana Mobile Phone s'associe à Expertise France pour créer un environnement favorable aux start-ups libyennes.*

Expertise France et Libyana ont approuvé le sponsoring de Stream, un incubateur de start-ups à Tripoli. Le projet de 2 M EUR est financé par le gouvernement britannique et réalisé par Expertise France.

- *La Banque Africaine de développement affirme que les indicateurs économiques libyens demeurent volatils en raison de l'insécurité sur les sites pétroliers.*

La Banque Africaine de développement estime qu'une production libyenne à 1 million de barils par jour est suffisante pour développer le plan de rétablissement économique et social. Elle ajoute que le taux élevé d'inflation des récentes années a participé aux difficultés d'accès aux biens et services et à l'émergence d'un marché parallèle des devises.

- *La Banque mondiale dévoile une nouvelle stratégie pour la Libye. Dans son communiqué, elle fixe parmi ses priorités l'accès amélioré à l'électricité, à une éducation de qualité et à des services de santé.*

² Enquête en ligne effectuée en janvier 2019 auprès de 200 consommateurs.

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et actualisées, et corriger, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication